

 <https://www.aefinfo.fr/depeche/710369>

 Camille Mordelet

 8 min read

Formation des enseignants : les syndicats et le réseau des Inspé déplorent des incertitudes et un calendrier serré

Les annonces d'Emmanuel Macron sur la réforme de la formation des enseignants, le 5 avril 2024, ont-elles suscité plus de questions que de réponses ? Le réseau des Inspé, contacté par AEF info le 8 avril, estime en tout cas qu'il y a "encore pas mal d'incertitudes", notamment sur "le devenir des Inspé et de leurs personnels" et sur "les futurs statuts" des écoles normales supérieures du professorat (ENSP). Côté organisations syndicales, l'inquiétude sur le calendrier est grande, avec une demande de report de la réforme.



Après les annonces d'Emmanuel Macron début avril, plusieurs organisations syndicales continuent de demander un report de la réforme de la formation des enseignants. © Max Fischer

Les annonces d'Emmanuel Macron concernant la nouvelle réforme de la formation des enseignants ne reçoivent pas un bon accueil de la part des syndicats enseignants, notamment du côté de l'enseignement supérieur. En plus de la confirmation du positionnement du concours en L3, le président de la République a annoncé la création d'une licence préparatoire au professorat des écoles (LPPE) et indiqué que les Inspé seront "progressivement transformés en écoles normales du XXIe siècle".

Ces déclarations du 5 avril 2024 étaient conformes à un document de travail révélé par AEF info le 22 mars ([lire sur AEF info](#)), largement critiqué par les syndicats et le réseau des Inspé ([lire sur AEF info ici](#) et [ici](#)). Le manque de concertation et de dialogue avec les organisations syndicales était dénoncé, et c'est de nouveau le cas depuis le 5 avril. Et ce, alors qu'un "dialogue social structuré" avait pourtant été "promis par Gabriel Attal et Sylvie Retailleau cet automne", rappelle le Sgen-CFDT.

Enfin 900 € pour les M1 ?

L'Élysée a initialement indiqué que les étudiants lauréats du concours seront, en M1, "élèves fonctionnaires" et rémunérés 1 400 € nets par mois et, en M2, fonctionnaires stagiaires et rémunérés 1 800 € nets par mois. Toutefois, le 7 avril sur *France info*, la ministre de l'Éducation nationale Nicole Belloubet a annoncé que les étudiants en M1 seront finalement rémunérés 900 €.

un Calendrier trop serré et une demande de report

Alors que la réforme doit commencer à s'appliquer dès la rentrée 2024, plusieurs organisations syndicales critiquent une nouvelle fois un calendrier trop serré. "Comment construire en quelques semaines des modules pour les L3 disciplinaires pour préparer aux Capès réformés ? Quand trouver le temps de monter les nouveaux modules d'enseignement ?", s'interroge ainsi Sup'Recherche-Unsa, qui estime qu'il "n'est pas respectueux des collègues d'annoncer le 5 avril que les textes organisant les nouveaux concours seront publiés d'ici la fin du printemps 2024 (le 20 mai)".

"Alors même que, sur les plateformes Parcoursup et Mon Master, la phase de dépôt des candidatures est terminée, comment orienter et rassurer les étudiants qui se posent des questions légitimes sur les modalités de formation qui les attendent ? Comment, dans les universités et tout particulièrement dans les Inspé, préparer sereinement la rentrée ?", abondent le Snesup-FSU et le Snep-FSU dans un communiqué commun.

Le Sgen-CFDT demande ainsi "le report de toute réforme en l'absence de concertations entre les MENJ et MESR et les organisations syndicales". Même son de cloche pour la CGT Ferc-Sup, qui estime le calendrier "intenable" et demande "le report de la réforme à la session 2026 et l'ouverture de véritables négociations, impliquant l'ensemble des acteurs de la formation des enseignants." A noter qu'une intersyndicale avait déjà demandé ce report ([lire sur AEF info](#)).

Inquiétudes autour de la place de l'université dans la formation

Emmanuel Macron a également annoncé que, "progressivement, les Inspé vont devenir les écoles normales", qui devraient s'appeler les écoles normales supérieures du professorat (ENSP). Ces nouvelles entités seront des "structures de coordination de l'ensemble de la formation des enseignants, de la licence au master", avec notamment la disparition des masters Meef, remplacés par un "master professionnalisant". "Cette

reprise en main de la formation des enseignants par les tutelles envoie un message de défiance à l'égard du monde universitaire", s'insurge ainsi Sup'Recherche-Unsa, qui "considère que cette réforme va dans le sens d'une 'désuniversitarisation' de la formation des enseignants".

"Nous nous opposerons à toute nouvelle réforme qui remettrait fondamentalement en cause le mouvement d'universitarisation de la formation des enseignants du premier degré et du second degré et qui attaquerait le statut des collègues", insiste également le Sgen-CFDT, pour qui les propos d'Emmanuel Macron "inquiètent de nouveau fortement sur sa vision de l'université".

Pour le ~~Snes-FSU~~, la création des ENSP "aux côtés des Inspé pose la question cruciale de leur articulation. Il n'y aura pas de moyens supplémentaires dédiés à la formation des enseignants, des CPE et PsyEN. Les formateurs seront dépossédés de leur liberté pédagogique, transformés en applicateurs de maquettes provenant 'd'en haut'".

Plusieurs organisations expriment par ailleurs une inquiétude quant au devenir des personnels des Inspé. "Non au plan social d'envergure des Inspé", titre ainsi la CGT Ferc-Sup dans son communiqué.

La place du disciplinaire et de la recherche

De son côté, le ~~Snaic~~ se dit favorable à la création d'une licence préparant au professorat des écoles (LPPE), "d'autant plus qu'elle n'empêche pas les licences disciplinaires."

Pour la CGT-Ferc-Sup, c'est l'inverse : la LPPE "perdrait largement son caractère universitaire (avec seulement 50 % officiellement de savoirs disciplinaires transverses) et ne pourrait déboucher que sur le concours de professeurs des écoles. Idem pour les masters 1 et 2 : presque aucun contenu universitaire, même professionnalisant, quasiment rien concernant la recherche". Le syndicat s'alarme aussi de l'hypothèse d'une "maquette 'unique'", évoquée dans le document de travail de mars.

"Encore pas mal d'incertitudes" (Réseau des Inspé)

Contacté par AEF info le 8 avril, le réseau des Inspé fait part de "vives" inquiétudes.

"Même s'il y a eu un certain nombre de confirmations" concernant la future réforme, "il y a encore pas mal d'incertitudes", notamment sur "le devenir des Inspé et de leurs

personnels", pointe Pierre Chareyron, vice-président en charge de la formation au sein du réseau. Le réseau se dit en "attente de confirmation et des modalités de la transformation" des Inspé et "des futurs statuts" des ENSP, explique-t-il.

Un point d'autant plus essentiel que les Inspé ne sont actuellement accrédités que pour porter des masters, et non des licences. Ces zones d'ombres autour du devenir des personnels des instituts - enseignants, techniques et administratifs - ne sont pas de nature à les mobiliser pour travailler sur la réforme, alors que "les Inspé n'ont jusqu'à présent pas été associés à la discussion", regrette Thierry Philippot, vice-président en charge des relations internationales et des partenariats. "Ces nouvelles structures resteront-elles des composantes universitaires ou seront-elles liées aux universités d'une autre manière" ?

Les deux directeurs d'Inspé reconnaissent aussi que le calendrier annoncé est très serré : la création de modules en L3 pour préparer les concours dès la rentrée 2024 "s'annonce quasiment impossible étant donné les calendriers universitaires", met en garde Pierre Chareyron ; et les transformations pour la rentrée 2025 s'annoncent également "complexes". Parmi les autres questions : les moyens pour mettre en place cette réforme, ainsi que le fait que l'entrée dans un master universitaire soit conditionnée aux résultats d'un concours national organisé par le recruteur qu'est le MENJ.

"À quel moment les Inspé, qui ont construit une expertise, seront associés à la réflexion ?", concluent-ils, en rappelant que le réseau continue de défendre le principe d'une formation des enseignants universitaire, professionnalisante, en lien avec la recherche et inscrite dans un continuum de formation.

Generated with Reader Mode